



**Association Pour la Protection du Patrimoine des Gorges de
l'Escaumels, Comiac, Calviac, Lamativie**

Association régie par la loi de 1901 N° **W462002033**

7 chemin des Biaugues, Nauvioles de Comiac,
46190 Sousceyrac-en-Quercy

Le 3 juin 2024

Monsieur le maire de Parlan,

Nous avons pris connaissance par le journal La Montagne et le communiqué de l'association « Vent du Haut Ségala » des menaces que vous avez reçues.

Notre association tient à vous assurer de son soutien et condamne fermement toute tentative d'intimidation.

Nous avons soutenu l'association « Stop Éole Parlan Roumégoux » dans son combat contre l'implantation de ces éoliennes qui ne servent qu'à rapporter de l'argent aux promoteurs et un peu aux propriétaires des terrains. Ce combat s'est terminé par la décision du Conseil d'Etat du 30 juin 2023 qui a rejeté le pourvoi de l'association Stop Éole Parlan Roumégoux.

Nous savons que lorsque les éoliennes seront en fin de vie et devront être détruites, ce seront les propriétaires des terrains qui devront les faire démonter et que la mairie risquera d'être mise à contribution du fait du prix de la démolition.

Nous savons aussi que l'énergie intermittente produite par les éoliennes ne servira pas aux habitants du secteur mais que ces habitants seront impactés par les ondes sonores et infrasonores perturbant aussi la biodiversité du secteur.

Nous contestons donc l'implantation d'éoliennes de grande hauteur dans les conditions actuelles.

Mais nous refusons avec indignation les actions violentes et les menaces sur les personnes.

En espérant que la police pourra trouver rapidement les auteurs de ces délits et que ce ou ces personnes seront condamnées, soyez assuré Monsieur le maire de nos sincères salutations.

Pour le bureau de l'APPGE

Gilles Forhan

Secrétaire APPGE

<https://appgecomiac.for-lac.com/>

appge-comiac@laposte.net

06.43.80.15.87